RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Décision n° 20241108 portant nomination des membres du comité exécutif de la centrale d'Achats du réseau des Crous

Publié le 12 novembre 2024, Mis à jour le 12 novembre 2024

La présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires,

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des oeuvres universitaires ;
Vu le décret du 10 février 2024 portant nomination de madame Bénédicte Durand à la présidence du Centre national des oeuvres universitaires à compter du 15 février 2024 ;
Vu la délibération n°2017-02-27-5 du Conseil d'administration du Cnous du 27 février 2017 portant création d'une Centrale d'achats,

DÉCIDE,

Article unique

Mme Sandrine CLOAREC, directrice générale du Crous de Montpellier Occitanie, est nommée présidente du comité exécutif de la centrale d'Achats du réseau des Crous.

Vanves,

Le 8 novembre 2024,

La Présidente du CNOUS

Bénédicte DURAND